



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2017

ADMINISTRATION - INTERCOMMUNALITÉ :

▫ Le Conseil municipal approuve la transformation de l'école de musique associative en EPCC et y adhère. M. Roland Blandin est désigné comme représentant de la Commune pour siéger à l'EPCC.

BÂTIMENTS COMMUNAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS :

- Le Maire, par délégation, commande un souffleur à dos pour les services techniques.
- Le Maire, par délégation, commande une débroussailleuse pour les services techniques.
- Le Maire, par délégation, commande le remplacement des blocs de sécurité de l'Ecole.
- Le Maire, par délégation, commande la pose des nouvelles fenêtres du bâtiment Mairie-Ecole.
- Le Maire, par délégation, autorise la location logement B du presbytère à M. et Mme WISSEN Patrick et Joséphine.

EMPLOI – PERSONNEL :

(néant)

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil municipal approuve la mise à disposition d'un terrain communal pour la création d'un jardin partagé.
- Le Conseil municipal approuve un avenant au bail emphytéotique du bâtiment du café pour y ajouter une destination associative.

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, renonce au droit de préemption urbain parcelles B 1847, 1813 et 1815.

VOIRIE – RÉSEAUX – FORÊT – ESPACES NATURELS :

(néant)

ACTION SOCIALE :

(néant)

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le présent acte a été affiché à la porte de la mairie
conformément au code général des collectivités territoriales

du 16/06/17 et jusqu'au 11/07/17



Bernard CHAPUIS